



PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DU PAYS BARVAL

LES TEMPS DU PAT

2018

- Des réflexions initiées par le Collectif Aliment-Terre.

2021

- Décision par les 3 EPCI du Pays Barval (COBAS, COBAN et CDC Val de l'Eyre) d'élaborer ensemble un PAT en associant les représentants des associations locales. Le Pays BARVAL n'ayant pas de structure juridique propre, c'est la CDC du Val de l'Eyre qui porte la démarche pour le compte des 3 intercommunalités.

2022

- Diagnostique foncier, agricole et alimentaire.
- Forum de lancement : partage des enjeux du territoire aux acteurs interrogés et ateliers de concertation pour élaborer le programme d'actions du PAT.

2023

- Approbation et mise en œuvre du 1er Programme d'actions 2023-2024.
- Reconnaissance du PAT par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire via l'obtention du label PAT émergent (niveau 1).

CONTEXTE

> Situé aux portes de la métropole bordelaise, le Pays BARVAL est un territoire attractif d'un point de vue démographique et touristique, du fait de sa localisation et de ses aménités.

> Dans ce contexte, la **gestion du foncier agricole est l'un des principaux enjeux du territoire, exposé d'une part aux phénomènes de rétention et de spéculation, et d'autre part à des contraintes réglementaires** (Loi Littoral, PPRIF). On constate une **concurrence dans l'usage du foncier entre le tissu urbain, les zones forestières et celles dédiées au pâturage équestre**. Ainsi, le paysage agricole et alimentaire se caractérise par une **très faible SAU, une déprise agricole et des sols (sableux et pauvres) qui requièrent une haute technicité dans la maîtrise de l'irrigation et de l'amendement**. Cependant, le territoire compte des systèmes de production variés et présente une dynamique d'installation de porteurs de projet hors cadre familial.

> Sur le plan alimentaire, **peu d'unités de première transformation permettent que la production locale reste sur le territoire et soit rendue accessible aux habitants**. Le territoire dispose toutefois d'un **réseau dynamique et homogène de 7 AMAP** ainsi que d'un très bon maillage de marchés plein vent.

> Du point de vue social, outre le **vieillessement de la population**, le territoire connaît d'**importantes disparités entre le littoral et l'intérieur**. De nombreux acteurs (associations, CCAS, épiceries solidaires) sont mobilisés dans la lutte contre la précarité alimentaire. En complément des actions lancées dans les communes, un travail de coopération entre les différents projets est en cours, en articulation avec le Contrat Local de Santé.

Contact :

Héloïse GAGET - Animatrice PAT
pat@paysbarval.fr - 06 29 49 43 09
20 route de Suzon, 33 830 Belin-Béliet

TERRITOIRE

Pays Barval



3 EPCI
17 communes
160 000 habitants



OBJECTIF

L'objectif du PAT est de réunir tous les acteurs du système alimentaire local pour travailler ensemble, à la relocalisation des filières agricoles et alimentaires, afin de développer une agriculture résiliente et une alimentation suffisante, saine et de qualité pour les habitants du territoire.

ACTIONS

Le programme d'actions s'articule autour de 4 axes stratégiques déclinés en objectifs, visant à répondre aux enjeux locaux :

1. FONCIER ET INSTALLATION-TRANSMISSION : Mettre en œuvre une stratégie foncière et agricole locale pour développer des productions nourricières et durables.

Action 1. Formation des collectivités
Action 2. Commissions foncières pour l'installation agricole
Chantier 1. Forêt - agriculture
Chantier 2. Transmission
Chantier 3. Installation

2. SECURITE ALIMENTAIRE : Garantir un accès à tous à une alimentation saine, suffisante et de qualité, favorisant le local.

Action 3. Restauration collective
Chantier 4. Précarité alimentaire
Chantier 5. Coopérations territoriales
Chantier 6. Transformation

3. SENSIBILISATION : Accompagner les changements de pratiques de consommation.

Action 4. Programme de sensibilisation
Action 5. Filière amendement
Chantier 7. Santé - Alimentation

4. GOUVERNANCE : Etablir une gouvernance alimentaire territoriale partagée

Action 6. Suivi du système alimentaire
Action 7. Instances de pilotage